

## CHARTRE DES REGLES DE VIE SUR NOS SEJOURS

La présente charte fixe les limites de fonctionnement des séjours organisés sous l'égide de l'association Pégase Evasion. Elle concerne les enfants, adolescents et tout adulte y participant.

### ASPECTS RELATIONNELS

#### **Violence et Intolérance**

L'ensemble des intervenants sur les séjours est du personnel qualifié. Leurs rapports avec les enfants sont régis par un code de déontologie basé sur le respect des individus entre eux. Chacun de ces personnels s'interdit d'avoir recours à l'insulte, à la vexation ou au jugement de valeur. Il en est demandé de même à chaque participant. Tout comportement insultant ou violent de la part d'un participant vers un tiers entraînera une intervention de l'encadrement. S'il est possible de comprendre une saute d'humeur passagère, il est en revanche inacceptable de tolérer un système de relations basé sur l'agression tant verbale que physique. Si le comportement incriminé perdure et que les faits reprochés soient suffisamment graves (racisme, sexisme, intolérance ou violence caractérisée...) **l'association se réserve le droit de procéder au renvoi immédiat de l'enfant à sa famille, aux frais de celle-ci.**

Un certain nombre de problèmes peuvent survenir avec des adolescents, lors de séjours collectifs, tels que, la consommation de tabac, d'alcool, de drogue ou les relations sexuelles. Si certains de ces situations font déjà l'objet de textes de loi, d'autres moins encadrées nécessitent une clarification pour l'organisation de nos séjours.

#### **TABAC - ALCOOL - DROGUE**

\* Outre la législation commune aux lieux accueillant du public, l'association prend le parti de gérer la consommation de la façon suivante : Aucun mineur de moins de 15 ans ne sera autorisé à fumer dans nos centres. Pour les mineurs de plus de 15 ans : Il sera autorisé à fumer (sauf avis contraire de la famille) dans le respect des règles de vie fixées sur le séjour (pas de cigarettes en activités, dans les locaux, les transports et aux repas). Ces restrictions valent pour les adultes.

En tout état de cause, dans le cadre de la protection de la santé, l'équipe d'encadrement s'efforcera de limiter sa consommation de tabac.

\* Aucun mineur ne sera autorisé à acheter ou consommer de l'alcool lors de nos séjours.

\* Aucune consommation de drogue, quelque soit son degré de nocivité, ne sera tolérée sur nos séjours. L'enfant, outre les risques qu'il prend vis-à-vis de la loi mais aussi les risques qu'il fait courir au groupe, se verra immédiatement et sans appel, exclu du séjour et remis à sa famille.

#### **OBJETS**

Les objets (portables, consoles, MP4, bijoux, appareils photos...) sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. L'association dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol de ces matériels.

#### **VOL**

Ce type de problème ne pouvant être passé sous silence, l'équipe pédagogique informera l'association pour prendre d'un commun accord les dispositions à l'encontre du ou des auteurs. Une information sera faite aux familles.

Tout vol expose son auteur à l'application de la loi. Les équipes d'encadrement de nos séjours n'ont pas pour mission à couvrir les exactions éventuelles des participants. En cas de problèmes, elles s'en remettront aux décisions prises par la victime et informeront les familles et l'association.

#### **SORTIES - AUTONOMIE**

Les équipes d'encadrement ont pour mission d'assurer une présence constante auprès des enfants qui leur sont confiés. Cependant, il relève d'une volonté éducative de laisser des temps de gestion personnel, sur l'initiative des enfants, des adolescents ou des adultes sans présence systématique de l'encadrement. Ces temps sont soumis à des règles de fonctionnement précises (espace, temps, faisabilité, sécurité) et permettent aux jeunes d'explorer une autonomie, dans un cadre négocié ou imposé. Lors de ces temps, l'équipe ne peut exercer une présence permanente et assume donc une prise de risques, limitée au cadre négocié avec les enfants et les adolescents. Chaque famille peut être informée à tout moment de ces temps.

**Nom de(s) enfant(s)**

**Signature de(s) enfant(s)**

**Signature des parents**